



**HAL**  
open science

## L'enseignement supérieur long

Christine Guégnard, Carine Erard, Magali Danner

► **To cite this version:**

Christine Guégnard, Carine Erard, Magali Danner. L'enseignement supérieur long : une stratégie pour des bacheliers professionnels ?. *Éducation & formations*, 2023, Panel de bacheliers 2014 : stratégies d'orientation, réorientations disciplinaires, mobilité géographique, 105, pp. 47-66. 10.48464/ef-105-03 . halshs-04175328

**HAL Id: halshs-04175328**

**<https://shs.hal.science/halshs-04175328>**

Submitted on 2 Aug 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



# L'enseignement supérieur long

## Une stratégie pour des bacheliers professionnels ?

Magali Danner  
Christine Guégnard  
Carine Érard  
IREDU, Université de Bourgogne

**Mots clés** bacheliers professionnels, études supérieures, orientation, rapport aux études, licence.

**Keywords** vocational baccalauréat, higher education, guidance, relationship to studies, bachelor's degree.

**Citer** Danner, M., Guégnard, C., Érard, C. (2023). L'enseignement supérieur long. Une stratégie pour des bacheliers professionnels ? *Éducation & formations*, 105, 47-66. DEPP, SIES. <https://doi.org/10.48464/ef-105-03>

Date de soumission de l'article : 17/01/2022

Date d'acceptation de l'article : 14/11/2022

**Correspondance** [mdanner@u-bourgogne.fr](mailto:mdanner@u-bourgogne.fr)

**Rappel** Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori la DEPP et le SIES.

## Résumé

Les bacheliers professionnels à l'université représentent une faible proportion des inscrits en cursus long de l'enseignement supérieur. Ils pourraient rester des étudiants invisibles si leur réussite fragile en licence n'en faisait pas des étudiants remarquables. Les difficultés qu'ils rencontrent dans les études sont communément interprétées comme la conséquence d'une orientation « par défaut », leur formation secondaire les destinant de façon plus évidente vers une entrée dans la vie active ou, pour les plus ambitieux, vers des études courtes en section de technicien supérieur. Cette recherche se propose d'interroger davantage le discours de l'orientation non souhaitée vers la licence des bacheliers professionnels en s'intéressant à la dimension stratégique de ces études dans leur trajectoire. Les résultats montrent que le choix des études longues se justifie par la possibilité de prolonger une expérience scolaire en cohérence avec leur parcours en lycée professionnel et les ressources dont ils disposent.

## Abstract

### **A Bachelor diploma: is it a good strategy for students with a vocational *baccalauréat*?**

Very few graduates from secondary vocational education enroll in University, long courses of higher education. They would be almost invisible if they were not made conspicuous by their low success in the bachelor programmes. Their academic difficulties are commonly interpreted as the consequence of a "default" orientation, their secondary training leading more obviously to an entry into working life or, for the most ambitious, to short vocational higher education programmes. This research aims at questioning the discourse of an unwanted orientation for the vocational *baccalauréat* holders by focusing on the strategic dimension of bachelor programmes in their trajectory. The results show that the choice of long studies is justified by the possibility of prolonging an academic experience consistent with their vocational high school career and the resources available to them.

Marqués par le stigmate d'élèves difficiles ou en difficulté et socialisés pour une entrée immédiate sur le marché du travail, peu de bacheliers<sup>1</sup> professionnels poursuivent dans l'enseignement supérieur. Moins nombreux encore sont ceux qui envisagent l'université, tant l'orientation vers les sections de technicien supérieur (STS) s'impose comme la norme. Leur faible probabilité de valider une licence cautionne aussi l'idée que le choix de l'université ne peut être qu'une décision par défaut. Cependant, cette représentation sociale qui replace leur inscription en université dans un rapport aux études propres aux dominés, mérite d'être discutée à l'aune du paradigme de l'acteur rationnel selon lequel chacun a des raisons d'agir, dans le contexte qui est le sien, que ce soit pour maximiser des utilités ou répondre à un système de croyances et valeurs (Boudon, 2007). En particulier, pris entre une dévaluation de leur diplôme sur le marché du travail (Misset, 2015) et un accès difficile aux études supérieures courtes devenues « de fait pour les bacheliers professionnels un espace à la fois obligé et protecteur, sans pour autant leur être réservé » (Cuisinier *et al.*, 2013, p. 6), les bacheliers professionnels sont amenés à arbitrer sur les coûts et risques à prolonger une scolarité dans les études longues, face aux bénéfices qu'apporte une année d'étude supplémentaire dans leur cursus (Lemistre, 2016 ; Briffaux & Cordazzo, 2019). Des croyances telles que l'adéquation de certains cursus supérieurs à leur formation initiale, l'opportunité de suivre un enseignement universitaire pour réaliser leur projet ou encore les éloges durant le cursus secondaire sur leurs aptitudes scolaires, etc., sont de nature à intervenir aussi dans leurs décisions de poursuite d'études, alors même qu'une analyse stratégique aurait pu les éloigner d'une telle orientation. De même, attachés à des valeurs (ambition scolaire, réalisation de soi, engagement vocationnel, etc.), certains peuvent prendre la décision de s'inscrire dans l'enseignement supérieur long, malgré le risque objectivement pris (Danner & Guégnard, 2019).

Dès lors, il convient de vérifier dans quelle mesure la présence de ces jeunes dans l'enseignement supérieur long est la conséquence d'une orientation subie ou tient à la singularité de leur parcours. Cet article vise plus précisément à explorer l'hypothèse que les bacheliers professionnels inscrits en licence occupent stratégiquement ce segment de formation parce que leur positionnement à l'issue des études secondaires autorise ce choix. À cette fin, cette recherche commence par revenir sur les enjeux du débat et l'intérêt de disposer de données quantitatives pour mieux le documenter. Dans un deuxième temps, les faits à partir desquels se construisent les représentations sur l'orientation non voulue des bacheliers professionnels dans les études supérieures longues sont rappelés. Enfin, la dernière partie pointe les éléments de contexte susceptibles d'influencer les préférences et les choix d'orientation de ces jeunes pour revenir sur la légitimité du discours qui attribue une place mineure aux études universitaires dans le parcours de ceux qui en font la demande explicite.

## Le supérieur long, une orientation « par défaut » pour les bacheliers professionnels ?

Le nombre de bacheliers professionnels a doublé en vingt ans<sup>2</sup>, à la faveur des incitations politiques pour atteindre 80 % d'une génération diplômée du baccalauréat et tenir l'objectif

1. Les termes étudiants, bacheliers, jeunes... ont à la fois valeur de féminin et de masculin.

2. Précisément 24 600 bacheliers professionnels en 1990, pour 92 600 en 2000, 118 600 en 2010 et 188 800 bacheliers en 2020 (DEPP).

européen de conduire la moitié d'une classe d'âge à un diplôme du supérieur fixé par le traité de Lisbonne en 2000. La réforme du baccalauréat professionnel en 2009, alignant la durée de formation sur celle des autres baccalauréats, soit trois ans d'études, a également eu un effet positif sur la demande en éducation pour l'enseignement supérieur (Bernard & Troger, 2012 ; Jellab, 2017 ; Maillard & Moreau, 2019). En parallèle, les réalités économiques expliquent aussi cet intérêt d'une poursuite d'études (Grignon, 2015) : l'augmentation du nombre de bacheliers professionnels et le repli des diplômés du supérieur sur les emplois des sortants du secondaire en période de crise économique ont, en effet, érodé la valeur de ce baccalauréat sur le marché du travail (Misset, 2015). L'indicateur de chômage de ces bacheliers atteste d'ailleurs de leurs difficultés d'insertion professionnelle (Ilardi et al., 2018).

De ce fait, la double finalité du baccalauréat professionnel, poursuivre des études supérieures ou se préparer à une insertion professionnelle, encourage plus de deux jeunes sur cinq à continuer dans l'enseignement supérieur<sup>3</sup>, les STS représentant plus des trois quarts des vœux d'orientation<sup>4</sup> (DEPP, 2021). La sélection à l'entrée de ces formations réduit cependant les chances d'admission de ces jeunes, d'autant qu'ils se trouvent concurrencés par les bacheliers technologiques et généraux, respectivement, 50 % et 9 % à formuler aussi des vœux pour la voie courte. Les résistances institutionnelles à accueillir cette population limitent aussi leurs chances d'accès en dépit des mesures légales spécifiques mises en place pour favoriser leur inscription (admission de droit en STS pour les bacheliers professionnels avec mention d'excellence<sup>5</sup>, application de quotas dans Parcoursup par les recteurs<sup>6</sup>). Finalement, seulement un tiers de bacheliers professionnels bénéficient d'une inscription immédiate en STS (DEPP, 2021).

En somme, l'histoire scolaire de ces jeunes se répète : la licence se présenterait comme un parcours de relégation pour celles et ceux refusés en section de technicien supérieur, tout comme le lycée professionnel l'était pour celles et ceux dont le profil d'apprenant n'autorisait pas une poursuite dans l'enseignement général. L'orientation vers le lycée professionnel concernant des élèves dont les résultats scolaires et le rapport aux savoirs sont fragiles (Cour des comptes, 2020), souvent des enfants de milieux populaires<sup>7</sup> moins enclins aux études longues, explique en partie ce désintérêt pour l'université. L'importance dans l'enseignement professionnel des approches manuelles et techniques pour répondre aux compétences attendues par les employeurs, comparativement aux approches conceptuelles et scientifiques plus adaptées à une poursuite d'études universitaires, est aussi un facteur explicatif (Bernard & Troger, 2015). Mal préparés pour aborder des études longues, la réussite en licence apparaît exceptionnelle : seuls 4 % des bacheliers professionnels ont validé une licence en trois ans, pour 9 % de bacheliers technologiques et 37 % de bacheliers généraux (cohorte 2015). Leur choix stratégique de privilégier alors

3. Pour 94 % de bacheliers généraux et 78 % de bacheliers technologiques. Ce taux de poursuite d'études est plus élevé dans le panel 2014, du fait de l'exhaustivité des inscriptions dans des formations non supérieures.

4. Les lycéens effectuent leurs vœux et leurs inscriptions pour la plupart des formations supérieures via le site internet du ministère de l'Enseignement supérieur, dispositif national informatisé pour l'admission post-baccalauréat nommé APB en 2014, puis Parcoursup dès 2018.

5. Article D. 612-31 du Code de l'éducation, modifié par le décret n° 2021-227 du 26 février 2021, article 2.

6. Article L. 612-3 du Code de l'éducation, modifié par la loi ORE n° 2018-166 du 8 mars 2018, article 1-VII.

7. Une prévalence plus importante de l'échec parmi les enfants d'ouvriers ou employés et l'opposition moins forte des familles modestes aux verdicts institutionnels sur l'orientation expliquent en partie cette sur-représentation.

les STS où leur taux de réussite au diplôme est de 45 %<sup>8</sup>, est largement défendu au niveau politique (Gouteron et al., 1996 ; Béjean & Monthebert, 2015), scientifique (Jellab, 2009 ; Bodin & Orange, 2013a) et institutionnel (conseillers d'orientation, brochures de l'Onisep, alertes dans le cadre de Parcoursup, etc.), ce qui participe aussi de l'auto-sélection des bacheliers professionnels à l'égard des formations longues.

Pourtant, depuis 2018, ils sont 6 % à formuler le vœu de s'inscrire en licence via Parcoursup (DEPP, 2021). L'université reste ainsi la deuxième destination des bacheliers professionnels. Ce positionnement stable dans le temps invite à relativiser la généralisation du discours sur le choix « par défaut » de la licence. Il questionne même la force de cette croyance dans la mesure où il concerne des jeunes scolairement, culturellement et socialement typés. En effet, « *un groupe social n'est jamais minoritaire en soi, mais toujours par le biais d'une propriété spécifique (langue, race, religion, ethnie, identité sociale, etc.) qui le qualifie sous un certain angle* » (Voutat & Knuesel, 1997, p. 137). De fait, les représentations sur les rares bacheliers professionnels présents en licence tendent à réduire leur rapport aux études à un désintérêt pour la forme scolaire et à une inadéquation de leur formation secondaire aux exigences universitaires.

Des travaux en sociologie se sont attachés à déconstruire de telles représentations en s'intéressant au parcours singulier de certains jeunes dès le secondaire : si au lycée, les élèves partagent des caractéristiques communes (origine sociale, habitus, histoire scolaire, etc.), le cadre riche de l'enseignement professionnel (savoirs enseignés, pratiques pédagogiques variées, interactions maîtres-élèves, options et spécialités diverses, etc.) les conduit à développer une expérience scolaire propre à chacun (Jellab, 2015 ; Bernard & Troger, 2015 ; Troger et al., 2016). Ainsi, certains vivent bien leur scolarité ou se réalisent dans ces études (Palheta, 2012 ; Jellab, 2017). La dynamique de projet qui les anime donne alors une cohérence à une trajectoire scolaire chaotique, au point parfois de les autoriser à aller résolument à l'encontre de ce qui a pu être décidé pour eux (Palheta, 2012 ; Bernard & Troger, 2012 ; Dagot & Dassié, 2014), voire justifier une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (Troger et al., 2016 ; Jellab, 2017 ; Danner et al. 2021).

Les bénéfiques à suivre un cursus dans le supérieur sont d'ailleurs sous-estimés dans les recherches sur ces jeunes ou plus largement sur les enfants de milieux populaires (Hugrée, 2009). En effet, comme le rappellent les enquêtes sur l'insertion, même sans avoir été jusqu'à la validation du diplôme, un passage dans l'enseignement supérieur améliore l'employabilité, la qualité des emplois proposés et le niveau de rémunération (Lemistre, 2016 ; Briffaux & Cordazzo, 2019). D'ailleurs, tous les bacheliers professionnels ne s'inscrivent pas dans l'enseignement supérieur long avec pour optique de faire un cycle complet : certains visent une reconnaissance professionnelle des acquis<sup>9</sup>, d'autres se préparent à un concours, etc. Pour tous, la possibilité de se replier sur la valeur professionnelle de leur baccalauréat pour entrer sur le marché du travail en cas d'échec reste une possibilité. Cette stratégie, « *qui peut apparaître au premier abord comme un détournement illégitime n'est rien d'autre en réalité qu'une forme de réappropriation de l'offre de formation universitaire dans le but de préparer un avenir professionnel bien spécifique* » (Bodin & Orange, 2013b, p. 113).

<sup>8</sup>. Ce taux de réussite en deux ans, estimé à partir du suivi longitudinal de la cohorte des bacheliers de 2016, est de 47 % en IUT (Institut universitaire de technologie), avec cependant 2 % de bacheliers professionnels inscrits (SIES-MESR).

<sup>9</sup>. Ainsi, l'annexe II-1 de l'article A. 212-1 du Code du sport, modifié par l'arrêté du 4 août 2016 - art. 1, liste les formations Staps ouvrant droit à l'encadrement des A.P.S (activités physiques et sportives) contre rémunération, après obtention de la carte professionnelle correspondante.

Dans certaines filières du supérieur, comme la classe préparatoire aux Beaux-Arts (Danner & Guégnard, 2015), la classe préparatoire aux Grandes Écoles (Érard et al., 2020) ou la licence universitaire en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) (Danner & Guégnard, 2019), les bacheliers professionnels interrogés ne témoignent en rien d'une orientation subie. Assumant pleinement les faibles chances qu'ils ont de réussir dans ces parcours, ils se sont inscrits dans l'enseignement supérieur long pour prolonger une histoire personnelle, donner corps à un projet professionnel, refuser une assignation sociale sur le marché du travail ou tout simplement s'accorder le droit de vivre une expérience estudiantine (Danner et al., 2021).

Cependant, à en croire l'attention dont font l'objet ces jeunes dans la presse chaque année au moment des résultats de la procédure d'orientation et les questions politiques que soulèvent leurs attentes croissantes pour une poursuite d'études, la place de l'enseignement long dans leur trajectoire demeure un vif objet de débat. À cet égard, l'enquête de suivi dans l'enseignement supérieur de 23 241 bacheliers diplômés en 2014, organisée par les ministères en chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (Bonnevialle & Klipfel, 2023), présente un intérêt indéniable pour compléter les travaux qualitatifs menés sur cette minorité, en rendant de surcroît possible des analyses longitudinales ■ **ENCADRÉ 1**. Ce suivi sur quatre ans est d'autant plus intéressant que l'année 2014 termine la réforme du baccalauréat professionnel commencée en 2009.

La situation des bacheliers professionnels présents dans les études supérieures longues se fait généralement par comparaison avec les bacheliers généraux et technologiques. Or, cette approche fait paraître systématiquement ces jeunes « en moins » (niveau scolaire moins élevé, engagement dans les études moins intense, probabilité de réussir moins certaine, etc.), ce qui, *in fine*, tend à les rassembler sous une même étiquette tout en éloignant le regard sur l'intérêt stratégique qui peut les motiver à entreprendre ces études risquées. La présente recherche prend le parti de se fonder moins sur la comparaison statistique d'un groupe – les bacheliers professionnels –, à un groupe de référence, – les bacheliers généraux –, que sur la cohérence des réponses apportées tout au long du questionnaire sur leur rapport aux études universitaires.

## Les études sélectives pour les meilleurs, la licence pour les moins armés ?

Le nombre de candidatures dépassant les capacités d'accueil dans les cursus sélectifs, les formations dont l'accès se fait par concours (école de commerce ou de santé, par exemple) ou sur dossier (STS ou classes préparatoires en écoles d'art, par exemple) sont potentiellement en mesure d'accueillir les meilleurs bacheliers. De façon significative, ceux admis dans ces études ont donc en moyenne un meilleur niveau scolaire : seul le quart des bacheliers professionnels en filière sélective ont plus d'un an de retard pour le tiers des inscrits en licence. De même, la note obtenue au baccalauréat avant la session de rattrapage est plus élevée en moyenne : 24 % des jeunes possèdent une mention d'excellence (bien ou très bien) pour 8 % des étudiants de licence ■ **TABLEAU 2**.

Près de 40 % des étudiants en licence rencontrent de grandes ou très grandes difficultés à suivre les cours pour 7 % des inscrits en cycle long sélectif et pour 16 % des admis en cycle court sélectif. Le faible suivi proposé dans ces formations généralistes oblige les apprenants à découvrir par eux-mêmes le métier d'étudiant (Coulon, 1997). Cette situation, qui laisse

**ENCADRÉ 1** Encart méthodologique

Le panel national sur lequel repose l'enquête de suivi des bacheliers 2014 comprend 6 839 bacheliers professionnels représentant 29 % de l'ensemble des bacheliers. Cependant, seuls 4 944 ont répondu à la première enquête en mars 2015, un taux d'attrition bien plus élevé que pour les autres diplômés (28 % pour 14 % des bacheliers technologiques et 7 % des bacheliers généraux)

■ **TABLEAU 1.** Une autre réserve méthodologique est que, plus difficiles à capter avec les enquêtes en ligne, ces bacheliers ont plus souvent été contactés par téléphone. Au 1<sup>er</sup> mars 2015, 2 172 bacheliers professionnels suivent une formation dans l'enseignement supérieur : 1 714 étudiants dans l'enseignement court (formation en deux ans ou moins) et 458 étudiants dans l'enseignement long (formation en trois ans ou plus). Trois parcours sont construits à partir de la première année d'études supérieures : **la licence, l'enseignement long sélectif, l'enseignement court sélectif.**

**Les licences** sont considérées comme une offre ouverte de formation dans la mesure où, en 2014, suivre des études à l'université dans la filière de son choix est un droit pour tout titulaire du baccalauréat<sup>1</sup>.

**L'enseignement supérieur long sélectif** est retenu pour les autres cursus qui forment en trois ans ou plus, mais dont l'accès est fonction des capacités d'accueil et/ou de la réussite à des épreuves d'admission sur concours, entretien ou dossier : les Grandes Écoles, les écoles de la santé dont les Instituts de formation aux soins infirmiers (IFSI), les écoles du secteur social dont l'Institut du travail éducatif et social (Irtess), les écoles proposant un diplôme de niveau II<sup>2</sup>, les écoles d'art, la première année commune aux études de santé (Paces) du fait du *numerus clausus*, ainsi que les classes préparatoires à l'entrée de ces différents cursus (CPGE).

Enfin, **l'enseignement supérieur court sélectif** regroupe les cursus qui forment en une ou deux années, après sélection des candidats selon les capacités d'accueil et/ou sur dossier scolaire : les STS et IUT, les formations universitaires menant à un diplôme universitaire (DU) ou un diplôme universitaire de sciences et techniques (DEUST), les formations en école de niveau bac + 2, les classes de mise à niveau.

1. Conformément aux conditions d'admission dans les formations universitaires fixées par l'article L.612-3 du code de l'éducation modifiée par la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013.

2. De nombreuses écoles délivrent le titre de Bachelor caractérisant une formation professionnelle en trois ans avec un tronc commun de 1 500 heures environ, des stages et une dernière année de spécialisation. Seules une quarantaine d'écoles bénéficient du visa du ministère de l'Enseignement supérieur mais la plupart sont certifiées par le ministère du Travail, avec un titre RNCP (Répertoire national de certification professionnelle) de niveau II (bac + 3, bac + 4).

■ **TABLEAU 1** Situation des bacheliers professionnels du panel 2014

Formation suivie au 1 <sup>er</sup> mars 2015	Effectifs bruts	Effectifs pondérés
Formations universitaires	316	12 240
Formations longues sélectives	142	5 484
Formations courtes sélectives	1 714	61 547
<b>Total Études supérieures</b>	<b>2 172</b>	<b>79 271</b>
Formations hors enseignement supérieur	608	22 668
Non-poursuite d'études (arrêt ou abandon)	2 164	88 246
<b>Total Autres situations</b>	<b>2 772</b>	<b>110 914</b>
<b>Total Répondants</b>	<b>4 944</b>	<b>190 185</b>
Non-réponse	1 895	
<b>Ensemble</b>	<b>6 839</b>	

Éducation & formations n° 105, DEPP, SIES

**Lecture** : au 1<sup>er</sup> mars 2015, 316 bacheliers professionnels sont inscrits en licence, soit en effectifs pondérés 12 240 bacheliers représentant 6 % des bacheliers professionnels 2014.

**Note** : l'application d'un coefficient de pondération à chaque individu permet de corriger la représentativité de l'échantillon en fonction de certaines variables clés afin de se rapprocher de la population de référence.

**Source** : SIES-MESR, panel de bacheliers 2014 ; calcul des autrices.



■ **TABLEAU 2** Profil scolaire des bacheliers professionnels selon les parcours

	Licence	Enseignement long sélectif	Enseignement court sélectif	Ensemble
Âge moyen	19,3 ans	18,9 ans	19 ans	19,1 ans
Moyenne au baccalauréat	11,5/20	12,8/20	12,7/20	12,6/20
Mentions d'excellence	8 %	25 %	24 %	21 %
Effectifs	12 240	5 484	61 547	79 271

Éducation &amp; formations n° 105, DEPP, SIES

**Lecture :** 8 % des bacheliers professionnels en licence ont une mention d'excellence (bien, très bien) *versus* 25 % des admis en enseignement long sélectif et 24 % des inscrits en enseignement court sélectif.

**Source :** SIES-MESR, panel de bacheliers 2014 ; calcul des autrices.

30 % de ces jeunes démunis face à l'organisation du travail académique, est bien moins fréquente dans les formations sélectives (respectivement, 10 % et 17 %) où l'encadrement du travail étudiant est une des caractéristiques souvent mises en avant. Ce contexte universitaire génère un absentéisme régulier plus avéré (10 % des bacheliers professionnels *versus* 3 % de ceux inscrits en filière sélective).

Le profil traditionnellement populaire des élèves de lycée professionnel incite aussi à rapprocher la dimension scolaire de la question sociale. Dans le panel 2014, seuls 17 % ont un parent au moins exerçant un emploi favorisé de statut « cadre »<sup>10</sup> pour 42 % des bacheliers généraux et technologiques. Le problème du financement est donc une réalité qui pèse sur le choix des études : avec un montant moyen des frais d'inscription de 1 700 euros déclarés par les bacheliers admis dans les formations longues sélectives, il n'est pas surprenant de constater que le cycle court (540 euros en moyenne) ou la licence (50 euros)<sup>11</sup> rassemble plus de jeunes aux origines sociales modestes. Les parents des bacheliers professionnels sont aussi moins nombreux à être eux-mêmes diplômés de l'enseignement supérieur (23 % contre 52 % des parents de bacheliers généraux et technologiques). La plupart des jeunes ne peuvent donc s'appuyer sur eux pour bénéficier de conseils dans les études entreprises, une situation plus fréquente en licence que dans les formations sélectives (respectivement 14 % et 25 % ayant un parent diplômé). De la même façon, les jeunes dont les deux parents sont nés en France se trouvent moins souvent en licence (38 %) que dans les formations sélectives (71 %), une réalité qui souligne une forme de distinction sociale au sein du groupe des bacheliers professionnels ■ **TABLEAU 3**. Plus fragiles scolairement et venant de familles moins en capacité de les éclairer sur le curriculum universitaire, dans sa dimension réelle et formelle (Forquin, 2008), le quart des inscrits en licence rencontrent de grandes, voire très grandes difficultés, à s'intéresser aux contenus dispensés, alors que cela concerne moins les étudiants en filières sélectives, courtes (12 %) ou longues (3 %).

Ces jeunes en licence sont enfin plus souvent exposés à des difficultés susceptibles de peser sur leur investissement dans les études : la moitié d'entre eux (*versus* 41 % des jeunes en filières sélectives) font état d'un problème important comme des ennuis de santé (5 % *vs* 4 %) ou des situations familiales complexes (11 % *vs* 9 %). Au niveau économique surtout, ils font davantage remonter des difficultés à subvenir aux dépenses quotidiennes (27 % *vs*

<sup>10</sup>. Cette catégorie favorisée regroupe selon la codification de la DEPP : les professions libérales, cadres de la fonction publique, cadres techniques, administratifs et commerciaux d'entreprise, ingénieurs, professeurs et assimilés, instituteurs et assimilés, chefs d'entreprise de dix salariés ou plus.

<sup>11</sup>. En 2014, les frais d'inscription en licence dans un établissement public sont de 184 euros pour les moins de vingt ans et les boursiers sont exonérés des droits d'inscription (paiement de 510 € pour la médecine préventive). Or les boursiers sont nombreux en licence (93 %).

■ **TABLEAU 3** Environnement familial des bacheliers professionnels selon les parcours (en %)

	Licence	Enseignement long sélectif	Enseignement court sélectif	Ensemble
Les deux parents français	38	71	69	66
Les deux parents étrangers	23	8	9	11
Au moins un parent diplômé du supérieur	14	37	24	23
Au moins un parent cadre	10	25	18	17
Aucune difficulté importante	49	58	58	57
Pas de complément financier	14	35	24	23

Éducation &amp; formations n° 105, DEPP, SIES

**Lecture** : 38 % des bacheliers professionnels en licence ont leurs deux parents français *versus* 71 % des admis en enseignement long sélectif et 69 % des inscrits en enseignement court sélectif.

**Source** : SIES-MESR, panel de bacheliers 2014 ; calcul des autrices.

18 %), voire à se loger (7 % vs 4 %). Le principal poste de dépenses des étudiants concerne le logement lorsqu'ils ne résident plus chez leurs parents. Or, les lycées peuvent proposer l'internat à leurs étudiants de STS et de CPGE, contrairement aux résidences universitaires où la demande estudiantine augmente plus vite que l'offre. Devant les complications pour se loger, les jeunes font majoritairement appel aux locations privées nettement plus coûteuses. Ces conditions de vie (logement, alimentation, etc.) mais aussi de santé peuvent entraîner des situations de vulnérabilité (Collet & Macaire, 2019).

Autre indice de fragilité économique, le maintien dans les études en licence dépend plus souvent d'un apport financier : 86 % perçoivent des revenus du travail (emploi, stage, chômage) et 82 % reçoivent des aides sociales (bourse d'études, allocation logement, prestations familiales, etc.) pour les trois quarts des admis en formation sélective courte et presque la moitié des inscrits en formation sélective longue. Ainsi, seulement le quart des étudiants en licence peuvent bénéficier du soutien financier de leurs parents ou du conjoint pour un tiers des autres bacheliers professionnels. Ces difficultés font écho à la « familialisation » de certaines aides publiques aux jeunes adultes qui attribue ponctuellement et temporairement des ressources financières complémentaires à l'aide familiale dépendant des revenus des parents, mais sans conférer aux jeunes un quelconque droit social individuel (Lima, 2015).

Au regard des admis dans l'enseignement sélectif, long ou court, les bacheliers professionnels en licence abordent leurs études dans des conditions sociales et économiques désavantageuses qui expliquent en partie l'échec de la plupart au diplôme (Brinbaum *et al.*, 2018 ; Collet & Macaire, 2019). Cette réalité suggère que l'université accueille plutôt les jeunes qui n'ont pas les atouts suffisants pour prétendre à des cursus plus adaptés. Cependant, en déplaçant le regard, d'autres statistiques amènent à relativiser le propos convenu d'une orientation « par défaut » : la licence accueille aussi des bacheliers professionnels de bon niveau (38 % ont une mention au baccalauréat<sup>12</sup>) qui s'inscrivent dans le prolongement d'une tradition familiale (14 % ont un parent diplômé du supérieur) et abordent sereinement ces études (aucune difficulté personnelle importante exprimée par la moitié d'entre eux). Surtout, les deux tiers des étudiants en licence se trouvent dans la formation souhaitée<sup>13</sup>. Parmi les jeunes insatisfaits de cette inscription, une proportion non négligeable avait envisagé une autre licence ou une formation du cycle long sélectif.

<sup>12</sup>. Mentions assez bien, bien et très bien.

<sup>13</sup>. Le taux de bacheliers professionnels admis en filière sélective conformément à leur vœu est de 92 %.

L'inscription en licence relève donc plus du choix volontaire que d'une orientation imposée. Leur démarche active de recherche d'information conforte ce résultat. Leurs parents n'étant pas toujours les mieux placés pour les aider dans le dédale des formations, la source principale d'information est la voie institutionnelle (enseignant, lycée, centre d'information et d'orientation, centre jeunesse, etc.) et secondairement, la recherche autonome de renseignements (internet, salon spécialisé, écoles ou universités). Le soutien des proches reste cependant effectif, en particulier lorsqu'il s'agit des jeunes inscrits dans les cursus longs ■ **TABLEAU 4.**

La plupart des bacheliers professionnels sont les premiers de leur famille à viser l'université. L'originalité de ce choix ne leur a pas toujours permis de rencontrer dans leur scolarité secondaire des enseignants ou anciens élèves en mesure de les éclairer sur cette expérience scolaire. De la sorte, la moitié des inscrits en licence ont trouvé avec le recul compliqué de s'orienter, comparativement au vécu des bacheliers des deux autres cycles (le tiers). Entretenant le plus souvent eux-mêmes des démarches pour s'informer, les étudiants de licence sont majoritairement satisfaits de l'adéquation du contenu de la formation à la description qu'ils en avaient (60 %), même si cela reste en deçà de l'avis des autres bacheliers sur leur propre formation (76 %).

■ **TABLEAU 4** Modalités d'information des bacheliers professionnels (réponses multiples, en %)

	Licence	Enseignement long sélectif	Enseignement court sélectif	Ensemble
L'accompagnement institutionnel	68	52	78	75
Les sites web et visites des lieux	46	58	42	43
Les proches (famille, amis)	48	48	39	42

*Éducation & formations n° 105, DEPP, SIES*

**Lecture :** 68 % des bacheliers professionnels en licence ont sollicité une personne institutionnelle (enseignants, lycée, centre d'information, etc.) pour avoir des informations sur leur orientation, *versus* 52 % des admis en enseignement long sélectif et 78 % des inscrits en enseignement court sélectif.

**Source :** SIES-MESR, panel de bacheliers 2014 ; calcul des autrices.

■ **TABLEAU 5** Raisons principales de l'inscription (réponses multiples, en %)

	Licence	Enseignement long sélectif	Enseignement court sélectif	Ensemble
Votre intérêt pour le contenu des études	43	61	41	43
Votre projet professionnel	41	68	47	47
Les débouchés offerts par cette filière	28	38	43	41
C'est la suite naturelle de votre baccalauréat	18	24	55	47
Pour garder le plus de portes ouvertes	16	8	12	13
Vos résultats au lycée	8	5	8	8
La proximité du lieu de formation	7	7	13	12
Un peu le hasard	13	5	5	6
L'encadrement et le suivi personnel	6	9	8	7
L'attrait de la vie d'étudiant	15	5	5	6

*Éducation & formations n° 105, DEPP, SIES*

**Lecture :** 43 % des bacheliers professionnels en licence donnent comme raison principale de leur inscription, l'intérêt pour le contenu de ces études, *versus* 61 % des admis en enseignement long sélectif et 41 % des inscrits en enseignement court sélectif.

**Source :** SIES-MESR, panel de bacheliers 2014 ; calcul des autrices.

Les bacheliers professionnels en licence sont aussi conscients d'avoir opté pour un parcours qui n'est pas le prolongement habituel de leur baccalauréat professionnel (82 % contre 45 % des admis dans l'enseignement supérieur court). Bien que les étudiants en licence soient plus nombreux à reconnaître que leur inscription dans cette formation tient aussi un peu du hasard (13 % contre 5 % des autres étudiants) ou d'un attrait pour l'expérience de vie étudiante (15 % contre 5 % des autres étudiants), ils justifient leur choix par l'intérêt pour le contenu des études, mais aussi pour les perspectives offertes à travers le projet professionnel ou les débouchés proposés ■ **TABLEAU 5**. Ces raisons expliquent sans doute que les deux tiers des inscrits en licence sont satisfaits du contenu des études pour 80 % des autres bacheliers.

Les bacheliers professionnels en première année de licence sont fragilisés du point de vue des ressources économiques, des dispositions socioculturelles et des compétences scolaires. Pour autant, loin de la figure de l'étudiant échoué malgré lui à l'université, les réponses apportées dans cette enquête relativisent ces représentations communes qui privent symboliquement les sortants de la voie professionnelle d'une légitimité à envisager ces études. Pour aller plus loin dans cette réflexion, il convient toutefois de vérifier dans quelle mesure l'inscription en formation supérieure longue reste cohérente avec leur trajectoire scolaire et leur histoire sociale.

## L'université, un choix influencé par les stratégies d'études et les préférences sociales

Ne disposant pas toujours de ressources financières pour envisager une mobilité géographique, nombre de jeunes se satisfont d'une offre locale de formation. Les grandes villes proposent un éventail plus large de possibilités qui permet de se transposer plus facilement dans une poursuite d'études en cycle long. Ainsi, plus des deux tiers des inscrits en licence, en classe préparatoire aux grandes écoles ou dans d'autres formations longues sélectives ont passé leur baccalauréat dans une ville de plus de 50 000 habitants ■ **TABLEAU 6**. À l'inverse, 60 % des présents dans l'enseignement supérieur court résident dans des villes de petite taille et en zone rurale où cette offre de formation est mieux représentée. Un autre effet de contexte susceptible d'influencer le choix d'orientation des bacheliers tient à l'intégration de cursus supérieurs dans l'offre de formation de certains lycées privés, ce qui tend à les maintenir dans l'établissement : près de 40 % des admis dans l'enseignement supérieur long sélectif viennent du privé (versus 20 % des bacheliers professionnels en licence et en formation courte sélective).

La probabilité de s'orienter vers le cycle long est aussi déterminée par la spécialité du secondaire, laquelle reste fortement corrélée avec le genre puisque 90 % des bacheliers

■ **TABLEAU 6** Effet de contexte sur l'orientation des bacheliers professionnels (en %)

	Licence	Enseignement long sélectif	Enseignement court sélectif	Ensemble
Réside dans une très grande ville	68	56	40	45
Spécialisation dans les services	75	82	55	60
Vient du secondaire privé	20	38	22	23

*Éducation & formations n° 105, DEPP, SIES*

**Lecture :** 68 % des bacheliers professionnels en licence résident dans une ville de plus de 50 000 habitants versus 56 % des admis en enseignement long sélectif et 40 % des inscrits en enseignement court sélectif.

**Source :** SIES-MESR, panel de bacheliers 2014 ; calcul des autrices.

■ **TABLEAU 7** Taux de féminisation dans les trois cycles d'étude (en %)

	Licence	Enseignement long sélectif	Enseignement court sélectif	Ensemble
Femmes	54	72	41	45
Effectifs	12 240	5 484	61 547	79 271

Éducation &amp; formations n° 105, DEPP, SIES

**Lecture :** 54 % des bacheliers professionnels en licence sont des femmes *versus* 72 % des admis en enseignement long sélectif et 41 % des inscrits en enseignement court sélectif.

**Source :** SIES-MESR, panel de bacheliers 2014 ; calcul des autrices.

sont diplômées dans les séries des services pour près d'un tiers des hommes. Ceci explique que 72 % des admis dans l'enseignement long sélectif sont des femmes ■ **TABLEAU 7**. En effet, cette orientation, qui pourrait sembler atypique pour une élève de lycée professionnel, ne l'est pas tant au regard de l'impossibilité pour ces jeunes filles de réaliser leur projet professionnel dans l'offre de formation en études supérieures courtes. Ainsi, parmi celles qui entreprennent des études longues et sélectives dans la santé, près de 80 % sont titulaires du baccalauréat accompagnement soins et services à la personne, avec pour projet de préparer le concours d'entrée en Institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Elles se présentent dans ces études avec un meilleur niveau que les hommes, dont le tiers de mention d'excellence au baccalauréat pour 9 % des hommes. La réussite reste un défi, mais les bachelières et bacheliers se révèlent tenaces : plus du quart intégreront effectivement l'IFSI en un ou deux ans. D'autres se réorienteront en validant cette année préparatoire pour rejoindre une licence ou se replieront vers une formation complémentaire à leur baccalauréat d'aide-soignant ou de CAP petite enfance. En définitive, à la dernière enquête menée en mars 2018, près de la moitié sont toujours en formation, parfois déjà avec un diplôme en poche. Près d'un sur cinq quitte l'enseignement supérieur avec cependant une qualification.

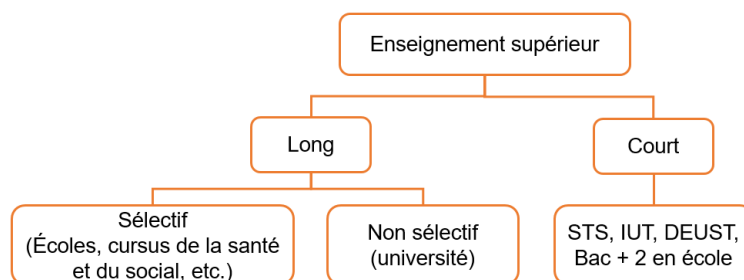
Si les bacheliers professionnels s'inscrivent dans la palette des cursus proposés à l'université, la même recherche de continuité entre la spécialité de formation dans le secondaire et le choix de la filière s'observe aussi. La moitié des étudiants proviennent d'une série en lien avec le commerce ou l'administration (communication, comptabilité, vente, secrétariat, commerce) et trois inscrits sur cinq visent des licences. Certains se sont engagés vers les licences professionnelles (gestion ou commerce et administration, finance et assurance, vente, etc.) complétant leur spécialisation secondaire et dont le format académique se rapproche de leur socialisation antérieure. D'autres se sont inscrits dans une licence générale (économie, droit, langues et communication, psychologie, etc.) offrant la possibilité de colorer par des « savoirs savants » un baccalauréat menacé par le déclassement professionnel (Misset, 2015), d'élargir l'éventail de leurs compétences ou d'approfondir certaines connaissances. Par exemple, la présence surprenante de bacheliers professionnels en Staps, l'est moins au regard de leur ambition. Ces étudiants, parmi les meilleurs en éducation physique et sportive au lycée, sont portés à la fois par le projet identitaire d'exister dans et par le sport et de valoriser un capital sportif dans une filière dédiée aux métiers du sport (Danner *et al.*, 2021).

La progression à l'université reste difficile. Toutefois, 16 % des bacheliers professionnels inscrits en licence seront toujours en études quatre ans plus tard, parfois déjà en possession d'un diplôme (licence, BTS, brevet d'état, etc.), et 6 % en sortiront avec un autre titre que leur baccalauréat. Bien que ces chiffres restent loin derrière ceux des bacheliers généraux mieux préparés pour les études à l'université, ils relativisent la notion d'échec pour ces jeunes. En effet, le chemin de la réussite peut prendre du temps et passer par des détours,

des redoublements, des réorientations (Hugrée & Poullaouec, 2022). Seuls 28 % des bacheliers (toutes séries confondues) inscrits en licence en 2014 obtiennent leur diplôme en trois ans. En étendant la période d'observation, ce sont près de 8 % de bacheliers professionnels qui ont leur licence en trois, quatre ou cinq ans pour 20 % des bacheliers technologiques et 56 % des bacheliers généraux (SIES-MESR, 2021)<sup>14</sup>.

Enfin, le choix de la licence peut aussi avoir été influencé par le contexte social dans lequel les jeunes évoluent. Si l'université conserve une image moins élitiste que les études en Grandes Écoles et moins professionnalisante que les STS, dans beaucoup de familles populaires, elle devient désormais un nouvel horizon à atteindre après le baccalauréat (Hugrée & Poullaouec, 2022) et un lieu de distinction où se construisent les espoirs d'ascension sociale (Beaud, 2002 ; Poullaouec, 2004), même si la construction des parcours sort de la norme (Hugrée, 2009). Parmi les arbitrages possibles des bacheliers professionnels souhaitant continuer des études, trois situations peuvent être envisagées. Le raisonnement économique coût-bénéfice-risque conduit à se représenter une décision séquentielle en deux temps qui, selon le poids des ressources disponibles, met l'accent sur l'alternative entre des études courtes/études longues ou l'alternative enseignement sélectif/enseignement universitaire. En effet, dans le premier cas, les ressources économiques vont déterminer les possibilités de financement d'études longues. L'évaluation des bénéfices professionnels et des risques d'échec dans les études intervient dans un second temps pour définir si les formations universitaires restent intéressantes comparativement à un cursus long sélectif ■ **FIGURE 1**. Le second modèle d'arbitrage en deux temps basé sur une rationalité économique suppose d'abord l'appréciation du risque pris dans les études (probabilité d'être admis, chance de réussite au diplôme, qualité de l'insertion professionnelle, etc.) pour se décider entre une formation sélective ou non-sélective puis, dans un second temps, l'appréciation du coût pour se déterminer entre enseignement sélectif court ou sélectif long ■ **FIGURE 2**. Les analyses précédentes montrent cependant que la décision rationnelle relative au choix de formation semble avoir davantage été influencée par les stratégies d'études et les préférences sociales que par un arbitrage coût-bénéfice-risque ■ **FIGURE 3**.

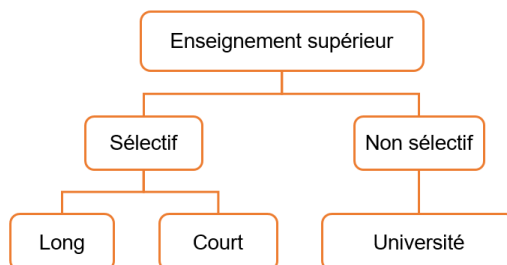
■ **FIGURE 1** Préférence pour le coût des études



*Éducation & formations n° 105, DEPP, SIES*

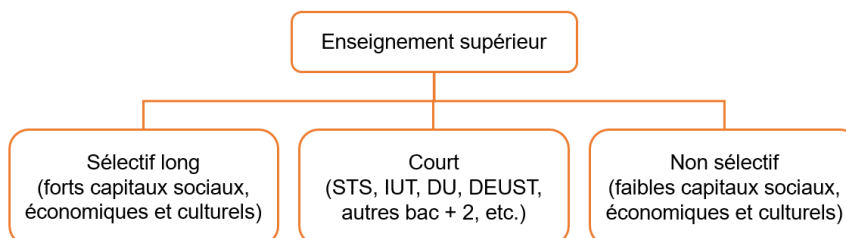
<sup>14</sup>. De manière générale, tous cursus confondus, l'idée que les bacheliers professionnels peinent à entreprendre des études supérieures est à nuancer au regard du fait que, parmi les sortants de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020, plus de la moitié des bacheliers professionnels 2014 sont diplômés : 28 % avec un niveau bac + 2, 11 % avec un niveau bac + 3, 4 % avec un niveau plus élevé et 11 % avec un autre diplôme du supérieur (Klipfel, 2022).

■ FIGURE 2 Préférence pour le risque pris dans les études



Éducation & formations n° 105, DEPP, SIES

■ FIGURE 3 Préférence pour le positionnement social



Éducation & formations n° 105, DEPP, SIES

Afin de vérifier cette hypothèse, le modèle multinomial non ordonné est donc privilégié pour mesurer le poids respectif des différents facteurs explicatifs de l'orientation. Ces derniers ont été rassemblés en trois catégories :

- la capacité d'engagement dans les études (ou capital disponible), définie par la proximité culturelle des parents avec le milieu académique (diplôme et nationalité) et la situation socio-économique personnelle (revenus, allocations ou bourse d'étude, difficultés personnelles) ;
- la valeur scolaire, mesurée par la linéarité du cursus antérieur (âge lors de l'inscription) et les notes obtenues au baccalauréat (première session) ;
- la socialisation institutionnelle antérieure (ou effet de contexte) déterminée par la série du baccalauréat, une scolarisation secondaire dans le privé et dans une grande ville.

Les résultats de ce modèle confortent les analyses précédentes : les jeunes provenant des séries des services entreprennent plus souvent des études longues que les diplômés de la production dont les demandes sont mieux servies par l'offre des STS et IUT. Ceci considéré, les bacheliers des grands centres urbains sont significativement plus présents dans ces parcours, l'enseignement long sélectif étant d'autant plus probable que ces jeunes viennent d'un lycée privé. Ces paramètres contextuels étant contrôlés, les acquis scolaires interviennent en second plan.

Cependant, la souplesse autorisée par le cadre universitaire a aussi pu jouer sur les préférences de ceux confrontés à une situation difficile susceptible d'interférer sur les rythmes d'études ou d'allonger le temps de formation : c'est notamment le cas des

étudiants dont les études sont financées par un emploi salarié. Enfin, à passé scolaire et effet de contexte donnés, les bacheliers professionnels pouvant difficilement s'appuyer sur leurs parents pour saisir le jeu scolaire, restent aussi tributaires de ce qui leur est le plus évident à appréhender socialement et culturellement, à savoir l'enseignement public ouvert à tous. Les étudiants en licence, plus souvent d'origine modeste, paraissent dans leur famille comme les pionniers d'une ascension sociale par les études, leurs parents étant davantage non diplômés du supérieur et/ou de nationalité étrangère. *A contrario*, les jeunes dont le positionnement socio-culturel familial laisse deviner une meilleure lecture de l'offre de formation, une connaissance plus affûtée de la valeur différentielle des cursus et une capacité plus grande à assumer des frais d'études, s'orientent plus facilement vers les formations sélectives.

Les bacheliers professionnels agissent dans un espace de formation contraint (Palheta, 2012), avec des capacités d'arbitrage définies par une rationalité instrumentale (analyse coût-bénéfice-risque), mais aussi une rationalité cognitive (raisonnements) ou axiologique (valeurs ou croyances) (Boudon, 2007). De ce point de vue, le discours des institutions scolaires et, plus concrètement, les processus d'orientation, n'aident pas ces jeunes à élargir leur champ des possibles (Danner & Guégnard, 2019 ; Hugrée & Poullaouec, 2022). Ainsi, pour reprendre les définitions de Raymond Boudon (2007), ils font des choix d'orientation qui, s'ils apparaissent peu « rationnels » au point de cautionner l'idée d'une orientation non voulue, n'en sont pas moins « raisonnables » au regard de leur cadre d'action.

Finalement, les bacheliers professionnels usent des mêmes ressorts que les bacheliers généraux. Ils font des arbitrages pour s'orienter vers les parcours sélectifs ou non, les filières courtes ou longues, en fonction de leurs spécialités de formation secondaire, des revenus familiaux, de leur connaissance du système de formation ou de leurs préférences culturelles pour un contexte d'études. Au terme de ces arbitrages, les orientations choisies n'apparaissent pas neutres sociologiquement ■ **TABLEAU 8**. Aussi convient-il de se demander dans quelle mesure leur choix d'orientation vers l'enseignement supérieur ne s'intègre pas à une stratégie pour échapper au groupe social auquel les prédestine leur diplôme secondaire, mais peut-être aussi pour se différencier entre eux à travers les cursus selon les ressources disponibles ? Sans pouvoir approfondir cette hypothèse, les résultats de cette recherche confirment que ces jeunes sont loin de constituer un groupe homogène orienté par défaut vers l'enseignement supérieur long.

## Conclusion

Peu de bacheliers professionnels envisagent de poursuivre des études à l'université, comparativement aux autres bacheliers. Si les STS dominent dans les vœux formulés, certains se risquent à envisager d'autres alternatives. Les bacheliers professionnels inscrits en licence intéressent peu tant leur effectif est encore discret, sauf lorsqu'il s'agit d'analyser en détail les taux de réussite. La focalisation de l'attention sur cet indicateur de réussite conduit cependant à deux écueils.

Le premier est celui de réduire le débat sur leur présence à l'université à une question scolaire, avec pour réponse une réflexion sur le financement de traitements spécifiques pour les accompagner vers la réussite : comme en attestent les débats en 2014 autour de la création d'une filière supérieure spéciale pour les bacheliers professionnels, de l'augmentation des licences professionnelles et de la reconnaissance d'une année propédeutique de mise à niveau par un DU, etc., à l'image de l'École nationale de l'enseignement professionnel



■ **TABLEAU 8** Modèle multinomial sur le choix des études supérieures

Référence : Enseignement court sélectif	Enseignement long sélectif		Licence	
	Coefficient	Odds ratio	Coefficient	Odds ratio
Constante	- 1,5 ns		- 0,6 ns	
<b>Capital disponible</b>				
Un parent au moins diplômé du supérieur (référence : parents non diplômés du supérieur)	0,3 ns		- 0,4*	0,7
Les deux parents étrangers (référence : au moins un parent français)	-0,2 ns		0,5***	1,6
Aucune difficulté personnelle (référence : au moins une difficulté)	0,2 ns		- 0,4***	0,7
Salariat ou aide étatique (référence : pas d'apports externes)	- 0,2 ns		0,3***	1,4
<b>Valeur scolaire</b>				
Âge de l'étudiant	- 0,1 ns		0,2**	1,2
Moyenne avant rattrapage	0,0 ns		- 0,4***	0,7
<b>Effet de contexte</b>				
Domaine des services <sup>1</sup> (référence : autres domaines, production essentiellement)	1,3***	3,7	0,7***	2,0
Taille ville > 50 000	0,4*	1,5	0,6***	1,8
Enseignement privé (référence : public)	0,6**	1,8	- 0,0 ns	

Éducation &amp; formations n° 105, DEPP, SIES

1. Les analyses par sexe relèvent qu'une femme a trois fois plus de chances d'entrer dans le supérieur long sélectif que d'arrêter des études tandis qu'un homme a 1,3 fois plus de chance de s'orienter vers l'université. Cette variable n'a cependant pas été retenue dans le modèle, car elle introduit une colinéarité trop forte avec la spécialisation au baccalauréat : 90 % des femmes ont un baccalauréat tertiaire et 67 % des hommes ont un baccalauréat industriel ou en lien avec l'artisanat et l'agriculture.

**Lecture** : comparativement aux étudiants en formations courtes sélectives, le fait d'avoir eu son baccalauréat dans une ville de plus de 50 000 habitants augmente significativement de 0,4 point la probabilité d'être admis dans l'enseignement sélectif long et de 0,6 point celle d'être inscrit en licence. D'après les odds ratio (rapport des chances), les citadins ont 1,5 fois plus de chance de se trouver en cycle long sélectif et près de 2 fois plus de chance d'être en licence plutôt qu'en cycle court sélectif. Plus le nombre d'étoiles rattaché à un coefficient est élevé, plus la valeur du coefficient est significative, « ns » caractérisant un effet non significatif.

**Note** : la population de référence dans le modèle est le fait d'être inscrit dans une formation courte. Le R<sup>2</sup> de Nagelkerke est de 0,21 avec neuf variables mobilisées, pour une population répondante de 1 746 bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur.

**Source** : SIES-MESR, panel de bacheliers 2014 ; calcul des autrices.

supérieur créée en 2009 à l'université Grenoble-Alpes ; ou encore en 2018 les finalités du dispositif d'accompagnement « Oui-Si <sup>15</sup> » qui cible une nouvelle gestion prédictive et préventive des risques scolaires des bacheliers mais « *interdit à l'Université de jouer le rôle essentiel que son ouverture institutionnelle lui permettait jusqu'alors de jouer, celui de lieu où peuvent se rebattre les cartes* » (Bodin & Orange, 2019, p. 223). La récente mise en place en 2021 du titre de bachelor universitaire de technologie (BUT) dans le cadre de la réforme de la licence professionnelle concernant les IUT, avec la possibilité de valider un premier

15. « Oui-Si » qualifie les jeunes acceptés dans une formation non sélective au moment de la procédure Parcoursup, sous condition d'un accompagnement pédagogique adapté (remise à niveau, parcours personnalisé, enseignements complémentaires, aménagement de rythme, année de consolidation intégrée, etc.). « La plupart des CEV [commissions d'examen des vœux] ont retenu en « Oui Si » les étudiants les moins bien classés, essentiellement des bacheliers professionnels ou technologiques auxquels ont été appliqués des bonus très inférieurs à ceux accordés aux bacheliers généraux lors des opérations de classement » (Cour des comptes, 2020, p. 107).

diplôme dès la deuxième année, pourrait accroître l'intérêt des bacheliers professionnels pour les filières universitaires en élargissant l'offre de formation à laquelle ils peuvent prétendre, notamment dans des disciplines mal couvertes par les STS.

Le fait d'envisager des filières dédiées ou des aménagements de parcours représente à court terme une évidence pour améliorer leur chance d'obtenir la licence. Pour autant, cela participe aussi à afficher leur spécificité et à les regrouper dans des cursus dont il est possible de douter à long terme qu'ils représenteront une voie d'excellence et de prestige social, tout comme l'enseignement professionnel secondaire peine à être reconnu. Ce projet paraît plus assumé que celui de l'adaptation pédagogique que nécessiteraient les formations pour leur être pleinement accessibles. En effet, cette perspective ravive l'appréhension d'une dévalorisation des cursus universitaires, rappelle l'inadéquation de leur formation secondaire professionnalisante avec les attentes académiques et pointe de façon trop évidente les limites de la méritocratie et de l'égalité des chances.

Le second écueil est de s'appuyer sur cette réalité des taux d'échec pour cautionner l'idée que ces jeunes n'ont aucun intérêt à entrer à l'université. Un tel discours donne du poids aux représentations communes faisant de cette orientation, un choix « par défaut ». L'enjeu de cette recherche sur les bacheliers professionnels de 2014 était d'analyser dans quelle mesure cette doxa rendait compte de leur rapport aux études supérieures. Or, il est établi que les deux tiers des bacheliers professionnels sont en première année de licence dans la filière demandée. C'est d'ailleurs bien plus dans la volonté d'établir une cohérence avec leur spécialisation ou leur projet professionnel qu'il faut trouver les explications de leur présence dans ce parcours atypique. Leur démarche préalable d'informations assumée par la plupart témoigne au minimum d'une anticipation d'une poursuite d'études voire d'une consolidation d'un projet. Lorsque les jeunes ont des ressources limitées ou aucun intérêt à candidater sur des formations courtes sans lien avec leur spécialisation, l'université reste la voie la plus stratégique. Certes, au regard de leur profil, les chances de valider une licence sont dérisoires : 8 % des étudiants obtiennent leur licence en cinq ans. Cependant, d'une part, tous n'ont pas cet objectif (près de deux jeunes sur cinq n'en font pas le projet) et, d'autre part, des passerelles existent vers d'autres formations où ils pourront sortir avec une qualification. Enfin, il existe des bénéfices directs (meilleur signalement sur le marché du travail, possibilité de passer des concours, élévation du capital culturel, meilleure productivité, etc.) et indirects (modèle d'élévation sociale pour la fratrie, atténuation de l'image de bachelier professionnel, prolongation d'une expérience juvénile, etc.) à investir ce lieu de formation où ils ne sont pas attendus.

L'orientation massive et préférentielle vers les STS masque de telles stratégies individuelles. Quant aux effectifs de bacheliers professionnels présents dans les cursus longs, ils sont si fragiles qu'ils peuvent difficilement faire l'objet d'une analyse fine. Cette méconnaissance des parcours d'études supérieures des bacheliers professionnels participe à l'ancrage du discours sur l'orientation non voulue en licence. En ce sens, les données de panel sont indispensables pour avancer vers une meilleure connaissance de ces « nouveaux bacheliers », dans un contexte où nombre de pistes débattues envisagent de donner plus de poids à l'orientation vers l'université pour élargir leurs débouchés vers les études supérieures.

## Références bibliographiques

- Beaud, S. (2002). *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*. La Découverte.
- Béjean, S., Monthubert, B. (2015). *Pour une société apprenante - propositions pour une stratégie nationale de l'enseignement supérieur - StraNES*. MENESR. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/pour-une-societe-apprenante-propositions-pour-une-strategie-nationale-de-l-enseignement-superieur-47757>
- Bernard, P.-Y., Troger, V. (2012). La réforme du baccalauréat professionnel en trois ans ou l'appropriation d'une politique éducative par les familles populaires ? *Éducation et sociétés*, 30, 131-143. <https://doi.org/10.3917/es.030.0131>
- Bernard, P.-Y., Troger, V. (2015). Les lycéens professionnels et la réforme du bac pro en trois ans : nouveaux contextes, nouveaux parcours. *Formation Emploi*, 131, 23-40. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.4447>
- Bodin, R., Orange, S. (2013a). *L'Université n'est pas en crise. Les transformations de l'enseignement supérieur : enjeux et idées reçues*. Éditions du Croquant.
- Bodin, R., Orange, S. (2013b). La barrière ne fera pas le niveau. La sélection à l'université : une fausse solution à un problème mal posé. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 199, 102-117. <https://doi.org/10.3917/ars.199.0102>
- Bodin, R., Orange, S. (2019). La gestion des risques scolaires. « Avec Parcoursup, je ne serais peut-être pas là ». *Sociologie*, 10, 217-224. <https://doi.org/10.3917/socio.102.0217>
- Bonnevialle, L., Klipfel, J. (2023). Le panel des bacheliers 2014. *Éducation & formations*, 105, 13-24. DEPP, SIES. <https://doi.org/10.48464/ef-105-01>
- Boudon, R. (2007). *Essais sur la théorie générale de la rationalité*. Presses universitaires de France.
- Briffaux, A., Cordazzo, P. (2019). Sortir sans diplôme de l'enseignement supérieur : quelles incidences sur la trajectoire professionnelle ? In X. Collet, S. Macaire (dirs.), *Vulnérabilités étudiantes, les chemins inattendus de la réussite* (p. 53-66). *Échanges*, 12. Céreq. <https://www.cereq.fr/vulnerabilites-etudiantes-les-chemins-inattendus-de-la-reussite>
- Brinbaum, Y., Huguée, C., Poullaouec, T. (2018). 50 % à la licence... mais comment ? Les jeunes de familles populaires à l'université en France. *Économie et statistique*, 499, 81-106. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2018.499s.1941>
- Collet, X., Macaire, S. (2019). Vulnérabilités étudiantes : les chemins inattendus de la réussite. *Échanges*, 12. Céreq. <https://www.cereq.fr/vulnerabilites-etudiantes-les-chemins-inattendus-de-la-reussite>
- Coulon, A. (1997). *Le Métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*. PUF.
- Cour des comptes. (2020). *Un premier bilan de l'accès à l'enseignement supérieur dans le cadre de la loi orientation et réussite des étudiants*. Communication au comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/273613.pdf>
- Cuisinier, J.-F., Caraglio, M., Durand, B., Galicher, A., Saguet, M. (2013). *Les parcours des élèves de la voie professionnelle. Évolutions des parcours depuis la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle et nouveaux enjeux*. Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche. Rapport, 2013-110. <https://www.vie-publique.fr/rapport/33933-les-parcours-des-eleves-de-la-voie-professionnelle>
- Dagot, C., Dassié, V. (2014). L'injonction au projet chez les jeunes en baccalauréat professionnel : entre soumission et prise en main fragile de son destin. *Formation Emploi*, 128, 7-29. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.4271>
- Danner, M., Guégnard, C. (2015). Des bacheliers professionnels sur le pont des Arts, du rêve à la réalité ? *Formation Emploi*, 131, 141-162. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.4505>
- Danner, M., Guégnard, C. (2019). L'orientation des bacheliers professionnels en Staps et Art sous le prisme de la vocation. In C. Guégnard, J.-F. Giret (dirs.), *L'orientation des jeunes en Staps : entre chemins de traverse et voie royale* (p. 77-96). *Sciences Sociales et Sport*, 41.

- Danner, M., Érad, C., Guégnard, C. (2021). *Probabilités d'orientation déjouées, par le sport ? Le cas des bacheliers professionnels*. L'Harmattan, Logiques sociales.
- DEPP (2020, 2021). *Repères et références statistiques*. <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2021-308228>
- Érad, C., Guégnard, C., Danner, M. (2020). L'échappée belle d'élèves étiquetés vulnérables : des bacheliers professionnels en CPGE. *Éducation et socialisation – Les cahiers du CERFEE*, 57. <https://doi.org/10.4000/edso.12516>
- Forquin, J.-C. (2008). *Sociologie du curriculum*. Presses universitaires de Rennes.
- Goueron, A., Bernadaux, J., Camoin, J.-P. (1996). *S'orienter pour mieux réussir*. Rapport d'information, 81, Sénat. <https://www.senat.fr/notice-rapport/1996/r96-81-notice.html>
- Grignon, C. (2015). Point de vue : Bachelier ou professionnel ? *Formation Emploi*, 131, 163-168. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.4516>
- Hugrée, C. (2009). Les classes populaires et l'université : la licence... et après ? *Revue française de pédagogie*, 167(2), 47-58. <https://doi.org/10.4000/rfp.1318>
- Hugrée, C., Poullaouec, T. (2022). *L'université qui vient. Un nouveau régime de sélection scolaire*, Raisons d'agir.
- Ilardi, V., Joseph, O., Sulzer, E. (2018). L'entrée sur le marché du travail des jeunes de la voie professionnelle rénovée. *Céreq Bref*, 365. <https://www.cereq.fr/lentree-sur-le-marche-du-travail-des-jeunes-de-la-voie-professionnelle-renovee>
- Jellab, A. (2009). *Sociologie du lycée professionnel : l'expérience des élèves et des enseignants dans une institution en mutation*. Presses universitaires du Mirail.
- Jellab, A. (2015). Apprendre un métier ou poursuivre ses études ? Les élèves de lycée professionnel face à la réforme du bac pro trois ans. *Formation Emploi*, 131, 79-99. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.4484>
- Jellab, A. (2017). Les voies professionnelles, entre relégation et valorisation. Que nous apprennent les parcours d'élèves ? *Administration & Éducation*, 155, 109-121. <https://doi.org/10.3917/admed.155.0109>
- Klipfel, J. (2022). Les bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement 2014 : où en sont-ils à la rentrée 2020 ? *Note d'information*, 22.02. SIES-MESR. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/ni-sies-2022-02-16265.pdf>
- Lemistre, P. (2016). Parcours bac pro et insertion en 2013 : le reflet d'une nouvelle ségrégation des jeunes ? In F. Maillard, S. Balas, *Actes du colloque des 30 ans du baccalauréat professionnel* (p. 347-418), Commissions professionnelles consultatives études, 1. MESR.
- Lima, L. (2015). Les zones grises de l'autonomie juvénile. Le traitement de la solidarité familiale dans le fonds d'aide aux jeunes. *Revue des politiques sociales et familiales*, 121, 43-53. <https://doi.org/10.3406/caf.2015.3134>
- Maillard, F., Moreau, G. (dirs.) (2019). *Le bac pro. Un baccalauréat comme les autres ?* Céreq, Octarès.
- Misset, S. (2015). Une nouvelle « élite des réprouvés » ? Les bacheliers professionnels industriels devenus ouvriers qualifiés. *Formation Emploi*, 131, 121-131. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.4500>
- Palheta, U. (2012). *La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*. PUF.
- Poullaouec, T. (2004). Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants. *Économie et statistique*, 371, 3-22. <https://doi.org/10.3406/estat.2004.7272>
- SIES-MESR (2020). *L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France*. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/eesr>
- SIES-MESR (2021). *L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France*. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/eesr>

Troger, V., Bernard, P.-Y., Masy, J. (2016). *Le baccalauréat : impasse ou nouvelle chance ? Les lycées professionnels à l'épreuve des politiques éducatives*. PUF.

Voutat, B., Knuesel, R. (1997). La question des minorités. Une perspective de sociologie politique. In B. Gaïti, F. Sawicki (dirs), *L'institution des rôles politiques* (p. 136-149). *Politix*, 38. <https://doi.org/10.3406/polix.1997.1672>